



# SOUS LES ARCADES

Journal d'Information de la Ville de Stenay

**MOIS D'AVRIL 2009.**

## **EDITORIAL**

Les travaux du réseau d'assainissement du hameau de Cervisy sont enfin achevés et tous les habitants concernés par le périmètre de l'assainissement collectif peuvent aujourd'hui entreprendre les travaux de raccordement. C'est sans conteste un plus pour toutes les personnes concernées et pour la protection de l'environnement. Les eaux usées ainsi collectées recevront un traitement qui permettra des rejets, en milieu naturel, conformes aux normes en la matière. Mieux traitées, la Ville de Stenay poursuit ses efforts dans la préservation de l'environnement.

Après avoir investi 700.000 € dans cette opération, et traité l'invisible des voiries, le Conseil Municipal va se pencher dans les prochains mois sur le projet d'aménagement du hameau. Attendu par beaucoup, la Ville de Stenay a engagé un travail avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement pour proposer un schéma urbanistique de la zone. Les grandes lignes sont connues et actuellement, le CAUE et la ville travaillent sur un appel d'offres pour définir un maître d'oeuvre à cette opération. Les projets qui devraient naître de ce « concours » permettront à la municipalité de proposer aux habitants du hameau différents scénarii et d'engager une discussion avec les riverains. Comme vous le constatez, nous sommes assez loin du procès d'abandon du hameau qui a pu être fait à la ville. Malheureusement, ces opérations sont longues à mettre en oeuvre, et les sommes à investir étant conséquentes, il est parfois utile de donner du temps au temps pour ne pas faire et défaire. Nous sommes comptables de l'argent publique et l'année 2009 s'annonce plus complexe de jour en jour, aux dires des économistes.

Les élus du Conseil Municipal pourront s'en rendre compte prochainement avec l'exercice traditionnel du mois de mars qu'est le vote du budget primitif. Notre souhait est de tout faire pour ne pas alourdir une fiscalité locale qui sera amenée à évoluer par des décisions qui nous échappent en grande partie. Je pense en particulier à la suppression de la taxe professionnelle annoncée dernièrement et dont la compensation est pour le moment assez incertaine.

Etienne DEMULDER.

Directeur de la publication : Etienne DEMULDER. Mairie de Stenay – 55700 – STENAY.

[MAIRIE.STENAY@wanadoo.fr](mailto:MAIRIE.STENAY@wanadoo.fr) ou [archives.stenay@wanadoo.fr](mailto:archives.stenay@wanadoo.fr)

### **À PROPOS DU MARIAGE**

Vous vous mariez et vous changez de nom d'usage : passez donc par le net ! Le mariage est l'un des événements de la vie qui amènent certaines personnes à changer de nom d'usage. La procédure de changement de nom d'usage est simple, mais fastidieuse par sa grande répétition. C'est pourquoi, dans le cadre des simplifications administratives, la direction générale de modernisation de l'Etat a souhaité unifier ces formalités en permettant d'informer plusieurs organismes en une seule démarche réalisable en ligne. Pour ce faire, rien de plus simple. Il faut ouvrir un compte personnel sur [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr), directement à cette adresse ou encore depuis la page d'accueil du portail [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). Dès à présent, l'utilisateur peut en une seule démarche informer les services de l'assurance maladie (CPAM, MSA, RSI), ceux des allocations familiales (CAF), le bureau du service national (BSN). D'autres partenaires se joindront au dispositif et les prochains seront l'assurance vieillesse (CNAV) et le Pôle Emploi.

### **COMMISSION ANIMATION.**

**Fête Patronale.** La commission a engagé une réflexion afin de redynamiser la fête patronale. Plusieurs pistes ont été évoquées : inauguration de la fête le vendredi soir avec les élus, les associations et les industriels forains, animation musicale sur la fête, animations le samedi après-midi à proximité du champ de foire par les associations locales (parents d'élèves, pêche...), animation ou bal le samedi soir et le dimanche après-midi (groupe musical ou autre). Il est proposé de déplacer le feu d'artifice du lundi au dimanche soir (à cause de la rentrée scolaire), ce qui permettrait à certains forains de procéder au démontage de leur manège dès le lundi.

**Animation du 14 juillet** : un bal pourrait à nouveau être organisé au Port de Plaisance par des associations bénéficiant de l'aide de la commune (subvention ou mise à disposition gratuite de locaux).

**Relations avec Mûnnerstadt** : Les 17, 18 et 19 avril prochains aura lieu à Stenay le 30<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage Stenay-Mûnnerstadt. La ville de Stenay réaffirmera sa volonté de poursuivre ces échanges avec le programme suivant :

- **Vendredi 17 en soirée** : accueil des participants et répartition dans les familles.
- **Samedi** : départ vers 8h30 pour Neufchef, visite de l'Ecomusée des mines de fer, repas pris en commun sur les lieux, retour vers 16h00.
- A partir de 18h00 : concert apéritif avec le *Stadtkapelle Mûnnerstadt* (orchestre) à la salle des fêtes suivi d'un buffet froid dansant animé par un orchestre de quatre musiciens.
- **Dimanche** : messe en musique à 10h00 avec la participation de la Lyre Stenaisienne, réception officielle dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville (11h00).
- Départ vers 15h00.

A noter que jusqu'à présent et comme le pratiquent nos amis de Mûnnerstadt, la collectivité prend en charge l'ensemble des dépenses des visiteurs (entrée au Musée, repas et soirée) ; les « Stenaisiens » prennent en charge les dépenses les concernant.

**Rencontre avec les jeunes** : différentes réclamations (animation, accès aux associations, ouverture du Foyer des Jeunes...) sont actuellement étudiées avec la direction du Centre Social et Culturel afin de trouver une solution acceptable par l'ensemble des parties. La mise en place d'un Conseil des Jeunes citoyens devrait également permettre une meilleure prise en compte des souhaits des adolescents.

### **RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT : C'EST PARTI !**

Après les travaux pour la mise en place d'un réseau d'assainissement collectif sur le hameau de Cervisy et les opérations de vérifications d'étanchéité, les riverains sont informés que les opérations de branchement des habitations peuvent démarrer. Chaque personne concernée devrait recevoir un courrier personnalisé lui indiquant la marche à suivre pour se raccorder. Les travaux devront être validés par les Services Techniques Municipaux avant toute mise en eau, afin que la législation en la matière sur les rejets d'eaux usées soit respectée. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter les services municipaux qui seront plus à même de répondre à vos interrogations.

## **POINT INFOS STENAY.**

### **ASSAINISSEMENT : NE PAS REJETER N'IMPORTE QUOI !**

Le service assainissement de la Ville de Stenay rappelle que le réseau d'assainissement n'est pas destiné à traiter tout et n'importe quoi. Ainsi, les huiles de vidange en particulier ou de friture n'ont pas vocation à être traitées par la station d'épuration. Ces hydrocarbures polluent les boues de la station ce qui les rend impropres à l'épandage agricole et nous oblige à acheminer celles-ci vers une incinération, fort coûteuse pour le contribuable. L'épandage reste la solution la plus économique et la plus écologique, car elle limite l'apport d'engrais dans les sols lors des cultures. Il en va de même de certains produits domestiques, comme les lingettes. Certes fort utiles dans notre quotidien pour nos travaux ménagers ou pour les jeunes parents, ces déchets ne doivent pas être mis dans les toilettes après usage. Elles bloquent les pompes de relevage de la station, et empêchent le bon acheminement des eaux usées vers la station de traitement. Elles doivent être mises dans les ordures ménagères après utilisation. La préservation de notre environnement et les économies étant l'affaire de tous, un rappel à chacun est adressé ici afin que la qualité de notre réseau d'assainissement ne soit pas détérioré.



### **RISQUE INONDATION : RESTEZ INFORMÉ !**



Le risque inondation constitue le premier risque naturel en France et plus particulièrement en Meuse. Avec près de 240 communes, sur 500, concernées par cette typologie du risque, l'information préventive est plus que nécessaire. C'est pourquoi le ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales, le ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et l'Aménagement du Territoire et Météo France ont fait évoluer leur site d'alerte par l'adjonction d'un nouveau pictogramme. Adossée à la carte de vigilance météo ([www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)), la carte de vigilance des crues ([www.vigicrues.ecologie.gouv.fr](http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr)) est un outil qui permet de s'informer sur le risque de crue lié ou non à la météo. Ainsi dès que les événements pluie et inondation, sur un cours d'eau réglementaire (Meuse, Chiers, etc.), entreront en résonance, le département sera placé en vigilance rouge « pluie inondation » et le nouveau pictogramme sera affiché sur la carte départementale. A partir de ce moment, des consignes de vigilance et de précautions sont à prendre pour les personnes et les biens, au premier rang desquels, se tenir éloigné des cours d'eau.

### **COMMISSION ENVIRONNEMENT.**

Les membres de la Commission Environnement se sont réunis en mairie de Stenay le lundi 02 mars.

**Fleurissement 2009.** La Commission d'Appel d'Offres a décidé d'attribuer le lot n° 1 (fleurissement printemps-été) à la société K Vert et le lot n° 2 (fleurissement automne-hiver) à Mlle Guérin.

**Plantations 2009.** Le programme d'abattage des arbres du Parc de la Forge est terminé et le programme de plantations peut être engagé. Des essences variées et non encore en place dans le parc pourraient être retenues et la plantation de ces arbres interviendrait dès l'automne prochain après consultation des différents pépiniéristes. D'autres plantations seront réalisées dès maintenant en bordure du mur qui longe la rue du Moulin.

**Mobilier urbain.** La fontaine, précédemment installée rond-point de la Bécasse, a été enlevée car peu esthétique. Elle pourrait être installée place Jean-Ancel et éventuellement mise en eau.

**Affaires diverses.** Certains chemins ruraux ont subi, cet hiver, de gros dégâts dus au passage de tracteurs, 4x4, quads... et deviendront impraticables sans remise en état. Il est proposé, pour les chemins les plus exposés, la pose de barrières de dégel, fermées lors de fortes intempéries. Des dégâts ont également été occasionnés avenue des Tilleuls. Enfin, de nombreux dépôts sauvages ont été observés chemin des Gros Prés et la Police Municipale sera invitée à rechercher les auteurs de ces faits, et éventuellement à verbaliser.

### **RECEVEZ SOUS LES ARCADES PAR INTERNET.**

Plus de 200 personnes reçoivent désormais *Sous les Arcades* tous les mois, à Stenay, dans le canton et partout dans le monde. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à nous transmettre votre adresse email à [archives.stenay@wanadoo.fr](mailto:archives.stenay@wanadoo.fr).

**POUR LE PROCHAIN BULLETIN, PENSEZ À DÉPOSER VOS ARTICLES  
AVANT LE 13 MARS.**

# CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE STENAY.

Pour tous renseignements, le Centre vous accueille au secrétariat, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h 30. Téléphone : 03 29 80 39 08. Attention : pour pratiquer les diverses activités, il est nécessaire d'avoir la carte d'adhérent (8 € pour la famille).

## LE P'TIT MONDE,

Pour tous les enfants de moins de six ans : le mercredi de 13h30 à 17h00 et le jeudi de 9h00 à 11h30.

## ACTIVITES ENFANTS.

Les **mercredis récréatifs** accueillent les enfants de plus de six ans chaque mercredi de 9h00 à 12h00. Atelier d'expression marionnettes (2 € par atelier, bons CAF/MSA à déduire).

### **Gym enfants** à la salle

polyvalente (certificat médical obligatoire, 33 € le trimestre) :

- le mercredi de 16h00 à 17h00 pour les 3 à 5 ans,
- le mercredi de 17h05 à 18h15 pour les 6 - 8 ans.

Le dernier trimestre débutera en mars.

### **Atelier country** avec Mme Maltin.

Danse pour les enfants de 7 à 12 ans de 19h00 à 20h00 chaque mardi à la salle polyvalente (renseignements auprès de Gilles, au Centre).

**Danse Modern Jazz** : Les cours d'Isabelle Stoupy se déroulent chaque mercredi après-midi au Foyer Martinot (30 € par mois).

**Escalade** (certificat médical obligatoire, 12 € le trimestre) :

- le lundi de 17h30 à 18h30 (initiation pour les plus de 7 ans),
- le mercredi de 17h00 à 18h30 (jeunes grimpeurs confirmés de plus de sept ans avec passeport blanc).

## **BAFA (TOUSSAINT 2009).**

Préparation à l'animation en centre de vacances ou accueil de loisirs. Age : 17 ans minimum, inscription au Centre ; renseignements : Gilles Bouillon.

## FOYER DES JEUNES

Contactez **Manu FLON** au Foyer des Jeunes, au 03 29 80 47 41 pendant les horaires d'ouverture ou le Centre Social et Culturel.

Horaires:

- mardi de 16h00 à 20h00,
- mercredi de 15h00 à 20h00
- jeudi de 16h00 à 20h00
- vendredi et samedi de 16h00 à 19h00 et de 20h30 à 22h30.

## ACTIVITES ADULTES.

**Danse country** avec Margareth, (charleston, rock ou tango version country). Le mardi de 20h00 à 21h00 et de 21h00 à 22h00 à la salle polyvalente.

**Danse de salon** avec Margareth. Tous les lundis à la salle polyvalente de 20h00 à 21h00.

- **Club de marche** : le jeudi à 13h30 ; rendez-vous au parking du Musée de la Bière, rue du Moulin. Programme disponible au Centre.

**Escalade** (certificat médical obligatoire, 12 € par trimestre) :

- lundi et mercredi de 18h30 à 20h00,
- vendredi de 19h00 à 21h00 (initiation et perfectionnement pour adultes),
- dimanche de 10h00 à 12h00.

## ACTIVITÉS MANUELLES.

**Broderie et Patchwork** : le mardi de 14h00 à 16h00.

**Encadrement** : le jeudi de 9h00 à 12h00.

**Atelier de scrapbooking** : le lundi de 14h00 à 16h30.

**Meubles en carton** : le mercredi de 14h00 à 17h00 avec Marie-Claire LEPLAT. Places limitées.

**Gymnastique douce** : le lundi de 17h30 à 19h00 à la salle polyvalente (33 € le trimestre).

## ATELIER DE LOISIRS CREATIFS.

Animé par Annie Nembrini, le jeudi de 9h30 à 12h00. Création d'accessoires de mode et de décoration, techniques de crochet et tricot.

## ATELIERS D'ACCOMPAGNEMENT.

**Atelier culinaire** : le mardi de 14h00 à 16h30.

**Les Ateliers ARA** (Ateliers de Réinsertion par l'Art) : le vendredi de 10h00 à 17h00.

Pour plus de renseignements, contactez **Vanessa Bonhomme**.

## **NOUVEAU : Anniversaire enfants à la carte**

Le Centre Social et Culturel organise des anniversaires à la carte pour vos enfants le mercredi de 14h00 à 17h00. Deux formules : formule clé en main (animation, gâteau, bonbons...) ou formule animation seule (gâteau à votre charge). Renseignements au Centre.

## **BOUTIQUE SOLIDAIRE.**

(A la place de l'ancien vestiaire). Le lundi et le jeudi de 14h00 à 17h00 (ou un autre jour en cas d'urgence) : vêtements propres et en bon état. Les donateurs de vêtements et d'accessoires sont accueillis aux heures d'ouverture du Centre. Contactez **Vanessa Bestel**.

## **VACANCES D'AVRIL.**

Le centre de loisirs pour les 4/12 ans fonctionnera du 6 au 17 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Semaine 1 (5 jours) : 18 € en demi-journée, 22 € en journée complète.

Semaine 2 (4 jours) : 15 € en demi-journée, 18 € en journée complète.

Possibilité de bons de vacances CAF ou MSA.

## **CLIN D'ŒIL À MARIE ET BERNADETTE.**

Les Amis de Montserrrat présenteront à l'église de Halles-sous-les-Côtes une double exposition intitulée *Clin d'œil à Marie et Bernadette*. La première regroupera des cartes postales présentant les différentes Notre-Dame vénérées en France, surtout des Vierges romanes et meusiennes. Quant à Bernadette, il s'agit d'une sympathisante de l'association qui fait de nombreuses photos de la nature au cours de ses voyages.

### **PERMANENCES DU CONSEILLER GENERAL.**

Monsieur Stéphane Perrin, conseiller général, tiendra une permanence en mairie les samedis 04, 11 et 25 de 9h30 à 11h30 en mairie.

## **LAISSEZ-VOUS CONTER STENAY.**

La conférence du mercredi 15 avril abordera un épisode sensible et méconnu de notre histoire : la Séparation entre les Églises et l'État (1905). A Stenay, la ville fut pendant plusieurs années coupée politiquement en deux, le maire radical appliquant rigoureusement la nouvelle loi et se trouvant face à un prêtre intransigeant, Mgr Mangin (Bibliothèque, Résidence Vauban, 18h00).

### **JUMELAGE STENAY-MÜNNERSTADT.**

Les personnes qui le souhaitent peuvent participer aux manifestations du 30<sup>e</sup> anniversaire du jumelage avec Münnersstadt (voir programme complet à la rubrique *POINTS INFOS STENAY*, page 2), en particulier à la soirée du samedi 18 avril. Pour plus de renseignements, contacter la Mairie.

## **PROGRAMME DU CINEMA LUX À MONTMEDY.**

Programme, abonnements : <http://cinema-montmedy.com>

**L'ETRANGE HISTOIRE DE BENJAMIN BUTTON** (drame – fantastique) - Jeudi 2 (21h00), vendredi 3 (21h00), samedi 4 (21h00), dimanche 5 (14h30), mardi 7 (21h00).

**LOUISE MICHEL** (comédie) - Samedi 4 (15h00), dimanche 5 (17h30 et 20h00), lundi 6 (20h00).

**CE QUE PENSENT LES HOMMES** (comédie) - Jeudi 9 (21h00), vendredi 10 (21h00), samedi 11 (21h00).

**UN BARRAGE CONTRE LE PACIFIQUE** (drame - accord parental souhaitable) - Dimanche 12 (17h30 et 20h00).

**VOLT, STAR MALGRE LUI** (animation) - Samedi 11 (15h00), dimanche 12 (14h30), mardi 14 (21h00).

**LE CODE A CHANGE** (comédie) - Jeudi 16 (21h00), vendredi 17 (21h00), samedi 18 (21h00).

**BELLAMY** (drame – policier) - Dimanche 19 (17h30 et 20h00), lundi 20 (20h00).

**LA LEGENDE DE DESPERAUX** (animation) - Samedi 18 (15h00), dimanche 19 (14h30), mardi 21 (21h00).

**LOL** (comédie) - Jeudi 23 (21h00), vendredi 24 (21h00), samedi 25 (21h00), dimanche 26 (14h30), mardi 28 (21h00).

**LE DÉJEUNER DU 15 AOÛT** (comédie – VO) - Samedi 25 (15h00), dimanche 26 (17h30 et 20h00), lundi 27 (20h00).

## **LES EXPOSITIONS À LA MAISON DU PARC.**

Après Valérie Lesch, le Centre Social et Culturel va accueillir les œuvres de Gladys Bantquin. Cette artiste est installée à Nouart, à « L'Atelier du Faubourg », ouvert au public. Gladys est une adepte de la récupération. Ne supportant pas le gaspillage engendré par notre société de la consommation, elle a décidé de redonner une deuxième vie aux meubles. Si elle achète du bois, elle s'approvisionne directement auprès d'artisans, de manière à obtenir des produits authentiques. D'une vieille console, elle refait un meuble esthétique et coloré. Elle travaille les couleurs et la patine avec bonheur. Devant ses créations, on a l'impression de retrouver un souvenir de notre passé comme si l'objet nous renvoyait à une photo, à un poème.

Ciel d'Art lui succèdera. Cette association, qui regroupe des artistes ardennais et meusiens, installera ses objets et ses toiles, des créations très diverses à la Maison du Parc à partir du 14 avril.

De plus en plus ouverte sur l'extérieur et la culture, la Maison du Parc devient peu à peu un lieu où l'on peut mêler plaisir de faire, plaisir de voir et plaisir de rencontrer d'autres cultures et d'autres façons de vivre sa vie

## ETAT-CIVIL DE MARS.

### NAISSANCES :

Marius LECRIQUE

### DECES :

Marcelle GUERARD veuve ROSELIER

Edith LEXA épouse MIET

Yvette ARNOULD veuve GUERLOT

Yvette LOUIS veuve BRULFER

## AU COURS DU MOIS D'AVRIL.

Chaque dimanche et jour férié (hors sorties spéciales), sortie ornithologique avec la L.P.O. Rendez-vous au pont des Poteaux, à 1 km de Mouzay direction Dun-sur-Meuse. Tél. : 06 83 29 25 47.

Chaque premier samedi du mois : marche avec les Robinsone ouverte à tous. Rendez-vous à 13h30 devant la salle des fêtes de Baâlon. Tél. : 03 29 80 65 23.

**Du 1<sup>er</sup> au 29** - STENAY : Exposition *Meuse sauvage* (O.T.S.I. et L.P.O., port de plaisance).

**Du 02 au 07** – STENAY : Festival du film d'humour meusien (salle des fêtes)

**Du 04 au 17** - STENAY : Exposition de peintures et sculptures (Musée de la Bière).

**Le 11** - STENAY : Chasse à l'œuf au Parc de la Forge (APE 1<sup>er</sup> degré).

**Le 11** – STENAY : Loto de la Maison Familiale.

**Les 12 et 13** – STENAY : Championnat de Meuse de boule (boulodrome).

**Le 13** – BAALON: Marche et randonnée en VTT avec les Robinsone.

**Le 15** – STENAY : Conférence à la Bibliothèque.

**Du 17 au 19** – STENAY : Visite de Mûnnerstadt (salle des fêtes et salle polyvalente).

**Le 18** – STENAY : Conférence au Musée de la Bière.

**Du 18 au 30** – STENAY : Exposition *L'ours polaire et l'ours brun* (Musée de la Bière).

**Le 19** – POUILLY-SUR-MEUSE : Loto.

**Le 23** - STENAY : Théâtre du Centre Social et Culturel (salle des fêtes à 20h30).

**Le 25** – STENAY : Concert de printemps de la Lyre Stenaisienne (salle des fêtes).

**Le 26** – STENAY : Brocante de Espérance Basket (place de la République).

**Du 1<sup>er</sup> au 03 mai** - STENAY : Exposition *L'ours polaire et l'ours brun* (Musée de la Bière).

**Du 1<sup>er</sup> au 03 et du 8 au 10 mai** – HALLES-SOUS-LES-COTES : Exposition *Clin d'œil à Marie et Bernadette* par les Amis de Montserrat (église).

**Du 1<sup>er</sup> au 17 mai** - STENAY : Exposition peinture et sculptures *Fées et démons* (port de plaisance).

**Le 1<sup>er</sup> mai** – STENAY : Foire agricole et commerciale.

Pour toute information complémentaire, contactez l'Office de Tourisme : 5, place Raymond Poincaré – Tél. : 03 29 80 64 22 – Fax : 03 29 80 62 59 – e-mail : [otsistenay@wanadoo.fr](mailto:otsistenay@wanadoo.fr). Ouvert du mardi au samedi 10h00 à 12h et de 14h00 à 17h00. Tous les jours de 16h00 à 18h00 à la capitainerie du Port de Plaisance.

## LES JARDINS D'ARMELLE.

L'association *Les Jardins d'Armelle* organise à nouveau deux concours :

1. *Fleurir autour d'un arbre ou sur un arbre*, vivant ou desséché. Tous les décors sont acceptés : rubans, perles, pierres, peinture, animaux...
2. *Potirons* : Jack O'Lantern ou géant atlantique. Les potirons seront disponibles à partir du 9 mai.

Les sujets doivent être vus de la route ou du chemin. Les inscriptions peuvent se faire au siège (7, rue du Clos) jusqu'au 15 mai.

## AU MUSÉE DE LA BIÈRE.

- **Du 04 au 17** : Exposition *D'ouest en est* (sculptures et peintures) de Danielle Lambinet-Boutin et Art co4, invités d'honneur, avec Claude Drouet, Jean- Claude Flamen, Laure Mary et Senin, tous artistes vendéens.
- **Le 18** : Conférence *Ours polaires et ours bruns* d'Antoine Baello (association Déclic).
- **Du 18 au 30** : Exposition *L'ours polaire et l'ours brun* d'Antoine Basello de l'association Déclic Nature.

## LES MATCHES DE FOOTBALL.

**Dimanche 5 :**

- Equipe B : à 15h00 au stade des Tilleuls contre Dugny.

**Lundi 13 :**

- Equipe B : à 15h00 au stade des Tilleuls contre VHF.

**Dimanche 19 :**

- Equipe A : à 15h00 au stade des Tilleuls contre Dugny.

- Equipe C : à 15h00 du stade du Lycée contre Behonne.

**Dimanche 26 :**

- Equipe A : à 15h00 au stade des Tilleuls contre Velaines.
- Equipe C : à 15h00 du stade du Lycée contre Nixéville.

# SERVICE MEDICAL DE GARDE

*Nuits - jours fériés – week-ends (du samedi midi au lundi 8h00),*

**en cas d'urgence, appelez le numéro unique :**

**0 820 33 20 20**

**Et pour une URGENCE VITALE : APPELEZ LE 15 !**

## MEDECINS

Dr DIDOT: 03 29 80 36 40  
Dr OLIVIER: 03 29 80 32 00  
Dr THINUS : 03 29 80 33 22

## AMBULANCES

Sté BECHAMP-LOLLIER  
Tél. : 03 29 84 55 57

Ambulances CHEVANCE  
55700 - INOR  
Tél. : 03 29 80 27 27

Ambulances DELSAUT  
55700 - BEAUCLAIR  
Tél. : 03 29 80 68 06

Taxis du Nord-Meusien  
13, rue de la Petite Fontaine  
55700 – LANEUVILLE  
Tél. : 03 29 80 41 44

## KINÉSITHÉRAPEUTES

Jean-Marc BASTIN  
Résidence Vauban  
03 29 80 49 49

Denis VILLARET  
11, rue Chanzy  
03 29 80 63 72

Stéphanie PRUDHOMME  
et Éloïse CHEVALIER  
4, rue Général de Gaulle  
03 29 86 31 42

## ORTHOPHONISTES

Clotilde CAILLET-GIPEAUX  
31, place de la République  
03 29 80 48 77

Martine EVRARD  
10, Résidence Vauban  
03 29 80 38 18

## DIETETICIENNE

France DIHARS  
8 rue Beaugrand  
06 73 51 75 36 / 03 29 84 59 04

## PODOLOGUE

Christophe HERMENT  
10, Résidence Vauban  
03 29 80 45 73

## VETERINAIRES

MM EVRARD, RAPPE et  
SARLET  
Vétérinaires associés  
2 bis, rue Ouvrage de Villy  
03 29 80 62 19

## INFIRMIERES

Mesdames CLAUDEL,  
DI MARCO et SERVAIS  
Résidence Vauban  
03 29 80 48 47

Madame PRADARIES  
28, rue du Gal de Gaulle  
03 29 80 40 32

## DENTISTES

Franck AUTIER  
9, place Jean Ancel  
Tél. : 03 29 80 32 48

Jacques POINDRON  
6, rue Docteur Sauce  
Tél. : 03 29 80 35 90

## PHARMACIENS

Pharmacie du Val Dunois  
17, Rue de l'Hôtel de Ville  
55110 - DUN-SUR-MEUSE  
03 29 80 90 36

Pharmacie des Arcades  
16, Place Raymond Poincaré  
55700 – STENAY  
03 29 80 30 28

Pharmacie LAURENT  
Place de la République  
55700 - STENAY  
03 29 80 30 70

Pharmacie de la Place  
9, Rue Mabilie  
55600 - MONTMEDY

03 29 80 11 34

Pharmacie MARC  
15, Rue Mabilie  
55600 - MONTMEDY  
03 29 80 10 38

Pharmacie BOUCHÉ  
35, Rue Carnot  
55150 - DAMVILLERS  
03 29 85 60 29

## **GARDES D'AVRIL**

Les 4 et 5 avril  
Pharmacie des Arcades  
(STENAY)

Du 11 au 13 avril  
Pharmacie LAURENT  
(STENAY)

Les 18 et 19 avril  
Pharmacie de la Place  
(MONTMEDY)

Les 25 et 26 avril  
Pharmacie BOUCHÉ  
(DAMVILLERS)

Du 30 avril (19h00)  
au 1<sup>er</sup> mai (18h00)  
Pharmacie LAURENT  
(STENAY)

Le 1<sup>er</sup> mai (8h00 à 18h00)  
Pharmacies LAURENT  
(STENAY)  
et MARC (MONTMEDY)

Du 1<sup>er</sup> mai (8h00)  
au 4 mai (9h00)  
Pharmacie MARC  
(MONTMEDY)

**→ SOUS RESERVE -  
CHANGEMENTS POSSIBLES AU  
COURS DU MOIS.**

**ATTENTION : EN SEMAINE, LE  
REPONDEUR DE VOTRE  
PHARMACIEN DONNE LA  
PHARMACIE DE GARDE.**

# MAISON DES SERVICES

Résidence Vauban - 55700 - STENAY. Email : [maisondesservices@stenay.com](mailto:maisondesservices@stenay.com) - . Téléphone : 03 29 80 26 81 – Fax : 0 3 29 80 26 82

Lundi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00  
Mardi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30  
Mercredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Jeudi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30  
Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

## SOCIAL – RETRAITE – LOGEMENT

**A.D.A.P.A.H.** (03 29 79 05 84) : Le lundi et le mercredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, et le vendredi de 08h00 à 09h30 et de 13h30 à 17h00.

**A.D.M.R.** : Le lundi matin de 8h00 à 12h00.

**A.G.R.R.** (service retraite) : Se renseigner à la Maison des Services. Prendre rendez-vous au 03 87 37 79 90.

**A.M.I.E.** : Le lundi de 08h45 à 12h00, le jeudi de 08h45 à 12h00 et de 13h45 à 17h00 et le vendredi de 13h30 à 17h00.

**AMIVIE** : Le lundi de 13h30 à 16h30 et le mercredi de 09h00 à 12h00 (Renseignements : 06 25 47 63 01).

**C.A.U.E.** : Le jeudi 16 à 9h00. Un architecte est mis gratuitement à la disposition des particuliers, sur rendez-vous (03 29 80 26 81). Se renseigner à la Maison des Services

**CENTR' AID** - Soins aux toxicomanes. Jeudi 2 et jeudi 23 de 13h30 à 16h00.

**C.I.C.A.S. (retraites complémentaires)** : Pas de permanence à Stenay. Renseignements au 0820 200 015.

**C.R.A.M. (service retraite)** : le mardi 28 de 10h00 à 12h00. Uniquement sur rendez-vous au 0821 10 54 10.

## DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT :

Les jeudis de 13h30 à 16h30 - De préférence sur rendez-vous au 03 29 86 97 43.

**I.L.C.G.** – Instance Locale de Coordination Gérontologique : Le dernier vendredi du mois, de 09h00 à 11h00 en Mairie.

**INFO - ENERGIE** : Sur rendez-vous au 03 29 45 01 39.

**MAISON DE L'ADOLESCENT** : Le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mardi de 09h00 à 12h00 (renseignements au 06 88 87 27 25).

**Sécurité Sociale** : Le vendredi de 09h30 à 12h00. Borne de remise à jour « Carte Vitale » en pharmacie.

**S.S.I.A.D.** : Le jeudi matin de 8h00 à 12h00.

## VIE ASSOCIATIVE

**FAMILLES RURALES** – Pas de permanence en avril.

## EMPLOI – FORMATION

**Pôle Emploi** : Se renseigner à la Maison des Services ou contacter le Pôle Emploi de Verdun (3949). Offres consultables sur place, actualisées le mercredi.

**ARMEE DE TERRE** : Plus de permanence pour le moment. Se renseigner à la Maison des Services.

**ASSEDIC** : Pas de permanence à Stenay. Renseignements au 39 49 (numéro unique, ne fonctionne que d'un fixe), ou sur [www.assedic.fr](http://www.assedic.fr)

**KIOSQUE INFORMATION JEUNESSE** : En libre accès au Foyer des Jeunes.

**MISSION LOCALE DU NORD MEUSIEN** : Les mardis, jeudis et vendredis de 09h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00, sur rendez-vous au 03 29 86 25 26.

**POINT EMPLOI** : Les lundis et vendredis de 14h00 à 16h00.

## ACCES AU DROIT

**CEDIFF (Information juridique en droit privé)** : Le mardi 14 de 13h30 à 16h30 et le lundi 20 de 14h00 à 17h00.

**Conciliateur de justice** : Les personnes doivent envoyer un courrier à Mr. Gabriel – 6 b, Rue Fort de Vaux à Verdun pour expliquer le litige. Il leur répond ensuite avec une date de permanence à Stenay.

**Défense des Consommateurs (Familles Rurales)** : Pas de permanence en avril.

## CENTRE MEDICO-SOCIAL

Rue de l'Hôpital – 55700 STENAY – Tél. : 03 29 80 32 34

**CENTRE TABACOLOGIE / ALCOOLOGIE** : Les jeudis 09 et 23.

**CROIX BLEUE** : Permanence d'accueil et d'écoute sur la prévention de l'alcoolisme le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14h00 à 16h00.

**PLANNING FAMILIAL** : Sur rendez-vous. Informations possibles au 03 29 80 32 34 du lundi au vendredi.

## CENTRE SOCIAL ET CULTUREL - Maison du Parc

B.P. 67 – 55700 STENAY - Tél. : 03 29 80 39 08

**ACCUEIL** : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

**C.L.S.H.** : Le mercredi de 13h30 à 16h30.

**CODES 55** et Infos sur drogue, tabac et alcool : Tous les jours.

**FOYER DES JEUNES**, Résidence Vauban : le mardi de 16h00 à 20h00, le mercredi de 15h00 à 20h00, le jeudi de 16h00 à 20h00, le vendredi et le samedi de 16h00 à 19h00 et de 20h30 à 23h00.

## P'TIT MONDE - LIEU D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS :

Le mercredi de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 9h00 à 11h30.

**BOUTIQUE SOLIDAIRE** (ancien vestiaire) : Le lundi et le jeudi de 14h00 à 17h00.

## DIVERS

**A.P.A.P.H. DU NORD MEUSIEN** : C.I.T.L. (03 29 80 37 49).

**ATELIER YOGA** : Tous les jeudis de 18h00 à 19h00 (Foyer Martinot).

**BIBLIOTHEQUE POUR TOUS** : Le lundi de 14h30 à 16h30, le mercredi de 15h00 à 18h00, le vendredi de 10h00 à 12h00, le samedi de 14h00 à 17h00.

**C.F.D.T. – PRUD'HOMMES ET RETRAITES INTERPROS** : Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis du mois de 17h00 à 18h30 – 23, Rue Chanzy – Stenay.

**CLUB DES ANCIENS** : Tous les jeudis de 13h30 à 18h00 (Résidence Vauban)

**C.M.P.P.** : Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30.

**ECOLE DE MUSIQUE** : Permanence du lundi au vendredi de 9h00 à 11h00 et le mercredi de 9h00 à 12h00 – Rue Chanzy. En cas d'absence, s'adresser à la Maison des Services au 03 29 80. 26 81.

**MUSEE DE LA BIERE** : Tous les jours de 10h00 à 18h00.

**OBSERVATOIRE DU LOGEMENT** : Tous les jours de 08h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30 à la Communauté de Communes du Pays de Stenay.

**OFFICE DE TOURISME** : Du mardi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Tous les jours de 16h00 à 18h00 à la capitainerie du Port de Plaisance.

**PEPINIERE D'ENTREPRISES** : Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 – ZI Quartier Chanzy – Tél. : 03 29 80 38 38.

**PERMANENCE DU CONSEILLER GENERAL** : Les samedis 04, 11 et 25 de 9h30 à 11h30 en mairie.

**SALLE SOUVENIR SAINT DAGOBERT** : Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

**U.N.C.A.F.N.** : 7, avenue des Ardennes (03 29 80 36 45).

**MESSE** : Le dimanche à 10h00 en l'église paroissiale.

**MISSION EVANGELIQUE** : Les 10 et 24 avril à 20h00 (petite salle des fêtes).

**ATTENTION !**

**Certaines dates peuvent changer.  
Renseignez-vous avant toute démarche.**

